



**MAI 2021 #5**

***Afin d'optimiser la lecture des images et du contenu des lettres d'informations du CDG86, nous vous conseillons d'utiliser le navigateur Mozilla Firefox.***

## Le CDG86, à vos côtés



### **COVID-19 : nouvelles dispositions au 1er juin 2021**

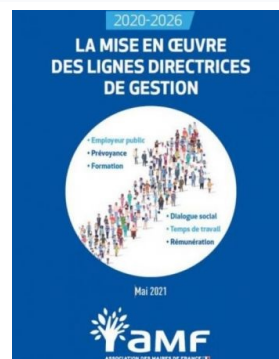
- *Quelles sont les nouvelles règles relatives au télétravail ?*
- *Les agents peuvent-ils se faire vacciner sur leur temps de travail ?*
- *Quelle est la situation des fonctionnaires stagiaires qui n'auraient pas pu réaliser leur formation d'intégration ?*

[En savoir plus](#)

### **Mise en œuvre des lignes directrices de gestion : guide pratique**

L'AMF publie un guide pratique sur la mise en œuvre des lignes directrices de gestion (LDG) qui sensibilise les employeurs publics sur l'importance d'une nouvelle obligation issue de la loi de transformation de la Fonction publique de 2019.

[Consulter le guide](#)



### **Temps partiel pour raison thérapeutique : nouvelles dispositions à partir du 1er juin 2021**

En application de l'ordonnance du 25 novembre 2020, les dispositions de l'article 57 4bis de la loi du 26 janvier 1984 relatif au temps partiel pour raison thérapeutique font l'objet d'une réécriture complète.

**Un décret en Conseil d'Etat est attendu très prochainement** qui fixera les modalités de mise en œuvre. Dès sa publication, une information sera faite sur le site du CDG.

[Lire la note de l'ordonnance santé famille](#)

### **Publication du décret relatif aux comités sociaux territoriaux**

Le Décret n°2021-571 du 10 mai 2021 est pris en

application de la loi de transformation de la fonction publique, et créé les comités sociaux territoriaux.

Ces dispositions prévoient la **fusion des comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail actuel en une instance unique : le comité social territorial.**

**Le décret précise les compétences de cette instance et sa composition.**



[Lire le décret](#)



## ***Elections du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale***

Le CSFPT s'est réuni le 5 mai dernier pour une séance d'installation des 42 nouveaux élus municipaux siégeant au sein du collège des employeurs, à la suite des élections municipales. Pour la première fois, en application de la loi de transformation de la fonction publique, les intercommunalités sont également officiellement représentées au sein de l'instance.

[>> Lire le communiqué de presse](#)  
[>> Découvrir la liste des élus](#)



Monsieur Stéphane Allouch, membre du Conseil d'Administration du CDG86, siège au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale en tant représentant des EPCI > 100 000 habitants.

## **Instances médicales et Assurances statutaires**

### ***Commission de réforme***

**La commission de réforme du 1er juillet 2021 est ajournée.**



Les prochaines réunions se dérouleront :

- le **jeudi 10 juin** pour les collectivités et établissements publics non affiliés au CDG86,
- le **jeudi 17 juin 2021** pour les collectivités et établissements publics affiliés au CDG86,
- le **jeudi 16 septembre 2021** pour les collectivités et établissements publics non affiliés au CDG86,
- le **jeudi 23 septembre 2021** pour les collectivités et établissements publics affiliés au CDG86.

## **Carrière Retraite**

### ***Fermeture exceptionnelle du service***

En raison d'un changement de logiciel, le service

Carrière Retraite sera fermé du lundi 21 juin au vendredi 2 juillet.

Vous pourrez contacter le service par mail :

- [conseil-carriere@cdg86.fr](mailto:conseil-carriere@cdg86.fr)
- [retraites@cdg86.fr](mailto:retraites@cdg86.fr)
- [instances-paritaires@cdg86.fr](mailto:instances-paritaires@cdg86.fr)



## Promotion de l'Emploi

*Vous êtes à la recherche d'agents contractuels pour effectuer des remplacements d'agents momentanément indisponibles, un renfort saisonnier, un accroissement temporaire d'activité...*

*Vous avez du mal à trouver, vous n'avez pas de temps à consacrer à la recherche de candidats ?*

>> **Le CDG86 dispose d'un service « Promotion de l'emploi territorial » au sein duquel le Service Public de l'Emploi Temporaire (SPET) peut vous proposer divers profils.**

Nous disposons de candidats contractuels sur toutes les filières (administrative, technique, animation, médico-social...) que nous mettons à votre disposition.

Contact : [emploitemporaire@cdg86.fr](mailto:emploitemporaire@cdg86.fr)



En savoir plus



### **Evolution de la procédure d'envoi des attestations employeurs destinées à Pôle Emploi**

A chaque fin de contrat, le CDG86 est tenu de remettre aux agents mis à disposition par le SPET, une attestation employeur leur permettant de faire valoir leurs droits aux allocations de chômage.

Suite aux nouvelles formalités mises en œuvre par Pôle Emploi concernant ces attestations employeurs, à compter du 1er juin 2021, **elles seront transmises par voie dématérialisée.**

Si vous êtes employeur "en direct" de contractuel de droit public, deux possibilités pour la transmission de ces attestations : soit par la saisie en ligne sur votre espace personnel pôle emploi, soit par l'envoi des documents via votre logiciel de paie (si vous êtes passé en DSN).

### **Formation par alternance / agent administratif polyvalent de remplacement**

Le CDG86 organisera une nouvelle session sur le 2ème semestre 2021. Elle se déroulera **du 16 septembre au 30 novembre 2021**. L'offre est en cours depuis le 17 mai jusqu'au 4 juin 2021.

**Les collectivités intéressées pour accueillir un stagiaire peuvent se rapprocher du SPET pour de plus amples informations.**



### **Réalisez votre Rapport Social Unique (RSU) 2020**

L'article 5 de la loi du 6 août 2019 de Transformation de la Fonction Publique a instauré l'obligation pour les collectivités locales d'élaborer un Rapport Social Unique (RSU - ancien Bilan Social).

Ce rapport doit être réalisé chaque année.

La date limite de transmission du RSU 2020 au CDG est fixée au **30 septembre 2021** par la DGCL.

En savoir plus



## ***Assistants de prévention : participez aux prochaines e-matinales de la prévention***

Dans le cadre du maintien de leurs connaissances, le service Prévention - Maintien dans l'emploi, en partenariat avec le CNFPT, propose aux assistants de prévention une **e-matinale de la prévention sur l'analyse d'un accident de travail**.

### **NOTEZ DANS VOS AGENDAS :**

#### **3 SESSIONS AU CHOIX :**

- **Mercredi 23 juin 10h30 - 12h**
- **Jeudi 24 juin 13h30 - 15h**
- **Lundi 5 juillet 10h30 - 12h**

Pour participer, suivez les indications fournies dans l'invitation dématérialisée, transmise aux collectivités ayant un assistant de prévention.

**Contact : [prevention@cdg86.fr](mailto:prevention@cdg86.fr)**

***Votre CDG, assembleur de solutions RH  
sur le territoire***

Centre de Gestion de la fonction  
publique territoriale de la Vienne  
Téléport 1 - Avenue du Futuroscope -  
Arobase 1  
CS 20205 - CHASSENEUIL DU POITOU  
86962 FUTUROSCOPE Cedex  
05 49 49 12 10  
[contact@cdg86.fr](mailto:contact@cdg86.fr)



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CDG86.

[Se désinscrire](#)